



Demeande de visa long séjour mentioné "visiteur"

Par **farah**, le **27/07/2008** à **15:57**

ja is eu un refus de regroupement familial depuis 8 mois. est ce que jais le droit de demandé un visas long séjour mentioné visiteur?? en sachant que je suis dans la catécorie de reregroupemnt familila mais les condition a remplir ne sont pas prêt.si oui!!!! les condition a remplir? quleque peu me donner la loi svp.

Par **jeetendra**, le **27/07/2008** à **17:15**

bonjour, vous pouvez toujours en faire la demande au Consulat de France mais vous allez tres certainement vous heurter [fluo]à un refus liés aux conditions de[fluo] [fluo]ressources de la personne qui va vous héberger[fluo], de superficie du logement, etc. beaucoup de gens se trouvent dans le même cas que vous malheureusement, courage à vous, cordialement

Par **farah**, le **27/07/2008** à **18:50**

oui mais ma femme va m héberjé. elle vas me prendre en charge. elle est au dela de smic et on presque 25 m2.mais le probleme c est que il vient jute de commencer a travailler et qu il faut attendre encor un ans pour qu elle puisse avoir les douze fiche de pay.

Par farah, le 27/07/2008 à 18:50

oui mais ma femme va m héberjé. elle vas me prendre en charje. elle est au dela de smic et on présque 25 m2.mais le probleme c est que il vient jute de commencer a travailler et qu il faut attendre encor un ans pour qu elle puisse avoir les douze fiche de pay.

Par farah, le 27/07/2008 à 18:56

car elle été ensainte et au même temp malade. elle a résté a la maison un ans apré le refus. en sachant que ma fille et née prématuré. et elle est toujours malade. parfois hospitalisé. probleme respiratoir. je ne sais pas de quel raison vont refusé. ils devait réspécté ma vie privéé et familial jusqu a ce que te régle ma situation.si non nous somme pas dans un pays de démocratie. impossible c est pas un français!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par farah, le 27/07/2008 à 18:58

car elle été ensainte et au même temp malade. elle a résté a la maison un ans apré le refus. en sachant que ma fille et née prématuré. et elle est toujours malade. parfois hospitalisé. probleme respiratoir. je ne sais pas de quel raison vont refusé. ils devait réspécté ma vie privéé et familial jusqu a ce que te régle ma situation.si non nous somme pas dans un pays de démocratie. impossible c est pas un français!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!